

Plan de formation

PLAN DE FORMATION

Nous attachons une importance toute particulière à la formation continue du personnel.

À cet effet, nous organisons, périodiquement, une réunion avec d'une part les directeurs/coordonateurs et d'autre part tous les directeurs de structure pour permettre l'élaboration de stratégies communes, des échanges pédagogiques, le partage d'expériences professionnelles et l'information régulière quant aux textes régissant nos structures.

Le BAFA et le BAFD sont des diplômes d'animation saisonnière. La réglementation actuelle prévoit ces diplômes pour l'encadrement d'un accueil de loisirs et par conséquent des accueils de loisirs périscolaires qui relèvent de la même réglementation.

Pour l'ALEF, ceci ne constitue qu'une base minimum.

Concernant les directeurs de structures périscolaire, nous proposons dans le cadre de son plan de formation, une formation professionnelle qualifiante, le BPJEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport option loisirs tout public). Concernant les animateurs, nous proposons une formation d'animateur professionnelle qualifiante : le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle option périscolaire) et depuis peu, le CPJEPS AAVQ (Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport option Animateur d'Activité et de Vie Quotidienne).

L'ALEF utilise chaque année les fonds de son plan de formation, pour permettre au plus grand nombre de salariés de suivre des formations débouchant ou non sur des qualifications, avec toujours la volonté d'une progression de leurs connaissances et d'analyse de pratique visant à améliorer la qualité d'accueil du jeune enfant.

Nous proposons depuis 2016 un catalogue interne de formation :

Module	Durée
FORMATION FONDAMENTALE	2h
SECURITE ET PREVENTION	1h30
PETITS ENFANTS	1h30
ENFANTS	1h30
CARTES D'IDENTIFICATION	1h30
CARTES PREVENTION	1h30
CARTES ECOLOGIE	1h30
CARTES MUSIQUE	1h30
ACCOMPAGNEMENT	1h30

Ce catalogue propose des formations diversifiées telles que :

- * Le PSC1 ;
- * Sécurité incendie ;
- * Gestes et postures ;
- * HACCP ;
- * Animations spécifiques ;
- * Exploitation de nouveaux outils d'animation.

En plus du budget, les salariés peuvent solliciter leur compte personnel de formation. Le compte personnel de formation (CPF), alimenté en euros, est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active. Le plus souvent, les professionnels demandent des formations courtes de 1 à 2 jours sur des thématiques de l'Enfance.

Nous privilégions aussi les formations d'équipe, dont l'objectif est d'avoir une connaissance commune d'une pratique et d'avoir une cohésion et cohérence d'équipe.

Aux formations, s'ajoute la possibilité de valoriser ces compétences en devenant formateur en interne à L'ALEF. Un salarié qui souhaite faire partager son expérience dans un domaine sera mis en binôme avec un salarié ayant déjà été formateur et ensemble ils prépareront leur journée de formation pour transmettre leur savoir ou leur technique.

Une autre possibilité pour les salariés de continuer à s'enrichir c'est de pouvoir aller travailler pendant une semaine ou un mois, sur une autre structure gérée par l'ALEF.

Cet échange donne la possibilité à un salarié d'aller découvrir un projet spécifique mis en place par une équipe ou d'enrichir ses compétences en partant à la découverte d'un autre contexte.

Un salarié souhaitant changer de public peut également après concertation avec son directeur aller découvrir les enfants plus petits, en allant découvrir le monde de la petite enfance ou en allant dans des structures partenaires En fonction du projet du salarié, nous pouvons l'aider à cheminer.

- Les matinées d'intégration des nouveaux salariés permettent de rencontrer les salariés du siège mais aussi le Président de l'association.
- Un livre d'accueil des nouveaux salariés présente notre organisation, le bulletin de paye, la formation professionnelle, les Institutions Représentatives du Personnel.
- Des entretiens individuels avec chaque salarié pour connaître son parcours professionnel et ses attentes.
- Des réunions d'équipe pour présenter le Projet Educatif de l'ALEF et ses valeurs.
- La formation sur l'éducation bienveillante en 5 modules de 3 heures.



Chaque salarié peut faire une demande de formation en interne par le biais du catalogue ALEF ou en externe

Les coordinateur(ice)s et les directeur(ice)s ont des postes clés, nous les accompagnons de manière plus intense.

Le Pôle Métier évalue d'abord les compétences des personnes et propose des modules de formation pour compléter ou approfondir le bagage des professionnels.

Suite à cette évaluation, très rapidement (dans les premières semaines), des temps d'informations et de formations seront proposés aux coordinateur(ice)s et directeur(ice)s, dont entre autre :

- Présentation du Projet Associatif Global et du Projet Educatif de l'ALEF.

<p>• • Le Mot du Président • •</p>  <p>Bonjour à toutes et à tous,</p> <p>C'est avec plaisir que je vous adresse ce mot d'accueil pour votre arrivée et bienvenue au sein de notre association ALEF.</p> <p>Nous sommes une association à but non lucratif fondée par des bénévoles en 1977. Depuis nous avons créé de nombreux lieux jusqu'à devenir aujourd'hui un acteur majeur de l'éducation au sein du département pour la jeunesse et l'adolescence.</p>	<p>Sommaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Mot du Président 2 • L'ALEF. Qui sommes-nous ? Notre Histoire Nos Chiffres clés, en 2015 4-5 • Organisation & Services supports 6-9 • Organigramme de l'association 10-11 • Quelques documents importants Astria Mutuelle Prévoyance 12-13 • Votre Bulletin de paye 14-15
--	--